

KATARZYNA BLAZEJEWSKA
 Université de Strasbourg

*La Cour de France et ses masques
 dans les Dames illustres de Brantôme*

The French Court and Its Masks in Brantôme's Dames illustres

Keywords: mask, Brantôme, literature, French Court, Renaissance, social implication.

Abstract: This paper attempts to examine some of the issues and debates surrounding the French Court during the Renaissance, by making appeal to the literature of the period. Based on Brantôme's collection of *Dames illustres*, this article examines the use of masks by the Renaissance courtiers, from three different perspectives, each one related to a specific personality feature: cruelty, devotion and duplicity respectively. By scrutinizing the behavior of the Court's members, we identified several dissimulation games and could better understand the benefits of these disguises. Whether it is to fit in, to survive or gain a superior position, masks are omnipresent in this closed space in which plays are performed on a daily basis.

Fastueuse et inouïe, la Cour de France sous le règne des derniers Valois se veut avant tout riche de contrastes. Elle s'est à la fois parée de lumière et d'éclat par les somptueuses fêtes qui y ont été célébrées, mais aussi de plus sombres couleurs et de sang, théâtre de sinistres crimes. Dans les coulisses de cet univers captivant où vices et vertus s'entremêlent au quotidien, les masques y tiennent une place prépondérante. En effet, qu'il s'agisse d'un courtisan ou d'un membre de la famille royale, les luttes de pouvoir, omniprésentes dans l'espace qu'ils côtoient, ont engendré la violence, et ont encouragé le développement de l'hypocrisie. Il est donc de rigueur, dans un souci de « survie » mais aussi d'« ascension sociale », de cacher faits, vérités ou encore émotions.

Nous proposons d'entrer dans l'analyse du comportement de ces hommes et femmes afin d'identifier les jeux de dissimulation et mieux comprendre l'utilité des « déguisements ». Dans cet objectif, il est intéressant de se poser les questions suivantes : quel est le vrai visage de la Cour ? Ses membres se parent-ils davantage d'un masque de cruauté ou de fausse bienveillance ? Les événements survenus au cours de cette tumultueuse période ont-ils favorisé l'utilisation d'un masque ou au contraire, l'ont-ils fait tomber pour exposer à la lumière du jour le vrai visage de son porteur ? Est-il possible, après avoir expérimenté et apprécié son utilité, de faire tomber le masque ? Partant de ces interrogations et afin d'être au plus près de la Cour et de ses membres, nous baserons nos recherches sur les observations de Brantôme, courtisan curieux dont le regard perçant a mis à nu ses contemporains, contenues dans le recueil des *Dames illustres*.

Masque de cruauté

Au XVI^e siècle, les conflits religieux sévissent sur le pays. Les idées se radicalisent et les Français assistent à de terrifiantes scènes : saccages des églises, violences meurtrières, mutilations des cadavres. Un épisode marquant cette période

tumultueuse reste la nuit de la Saint-Barthélemy¹, massacre des huguenots ayant engendré un déchainement populaire dans le reste du royaume. Cet événement n'est survenu que quelques jours après les noces de Marguerite de Valois et d'Henri de Navarre célébrées le 18 août 1572. En mariant les « adversaires », la famille royale espérait apaiser les esprits divisés et consolider la paix conclue deux ans plus tôt. Des moyens considérables ont été mis en œuvre pour offrir aux participants les plus fastueuses des fêtes et en accentuer ainsi les vertus pacificatrices. Venus nombreux à Paris, les invités catholiques et protestants se sont parés de masques pour participer aux bals. Toutefois, ceux ornés de plumes ou de bijoux ont très vite été remplacés par d'autres, beaucoup plus sombres et sinistres. Le 24 août 1572, la Cour de France assiste au plus étrange des spectacles jamais joués auparavant. Et les acteurs y sont nombreux. Après l'exécution limitée des chefs huguenots, la situation dégénère en « carnage » général. Plongés dans la frénésie environnante, les nobles courtisans se couvrent d'un masque de cruauté, quittent l'enceinte du palais et descendent dans la rue pour continuer à tuer des êtres innocents et fragiles : enfants, nourrissons, vieillards. Se référant au massacre, Brantôme dénote : « car tout estoit alors à l'abandon ; qui faisoit le pis estoit le plus gallant et mieux venu »². Les identités se brouillent et c'est comme si les masques avaient une personnalité propre qui aurait pris le dessus sur celle de leur porteur. Mais peut-être nous engageons nous sur une mauvaise piste en partant du constat que l'homme est naturellement bon ? En effet, ne pourrait-il pas s'agir d'actes commis en parfaite connaissance de cause et en adéquation avec le « je » intérieur de ces hommes qui portaient jusqu'alors un masque pacifique ?

Le mémorialiste remarque également que durant ce temps de troubles, les femmes se sont retrouvées à la merci des hommes. En donnant l'exemple de deux huguenotes ayant subi des sévices sexuels, il glisse une réflexion acerbe qui nous donne un précieux indice sur la nécessité de conserver une « bonne » réputation : « puis elles faisoient des prudes et effrontées, et juroient et protestoient que plustost mourir que l'avoir enduré, qu'il n'en estoit rien. Là-dessus fiez-vous sur leur sermant. Elles ont rayson ; car pourquoy l'advoueroient-elles ? »³. Lui-même soldat ayant vu les pires atrocités et connaissant parfaitement les comportements de ses frères d'armes, il ne reste pas dupe aux propos de ces dernières. Certes victimes, elles n'en sont pas moins obligées de recourir à un masque de dissimulation pour préserver leur honneur.

Masque de dévotion

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'abandon de la miséricorde chrétienne, notamment au cours des événements que nous venons de mentionner, s'est conjugué à un surcroît de dévotion. Dans le contexte de l'époque, les plus

¹ Lire Arlette Jouanna, *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État*, Paris, Gallimard, 2006, 407 p.

² Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. É. Vaucheret, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1991, I, 6, p. 163.

³ *Ibidem*.

spirituels sont alors soupçonnés d'hypocrisie et de feintise. Brantôme en fait d'ailleurs mention : « Il y en a aucuns qui se moquent de ces devotz convertis, repentants et penitents, et disent comme ung grand Seigneur que je sçay en France, lequel, voyant Monsieur de Joyeuse d'aujourd'huy, en habit de capuchin, faire les penitances devotes qu'il faisoit, dit : 'Il seroit bien trompé celluy-là, s'il n'y avoit point de paradis en l'autre monde' »¹. Avec une touche d'humour, l'écrivain nous fait découvrir cette facette des membres de la Cour de France en évoquant les pénitents. En effet, sous le règne d'Henri III, certains de ses compagnons, à l'instar d'Anne de Batarnay, duc de Joyeuse, délaissent leurs somptueux costumes pour se vêtir d'un simple sac blanc et accompagnent ainsi leur maître dans les manifestations publiques de piété². Or la sincérité de cette ferveur est mise en doute par de nombreux contemporains de l'auteur. Certains catholiques, notamment ceux de la Ligue, ne se laissent pas séduire par de telles expressions extérieures de la foi. Bien au contraire, ils soupçonnent le roi et ses « confrères » de porter un masque de dévotion dans un dessein purement politique.

Il y a donc ceux qui acceptent de suivre le souverain dans ses pèlerinages pour s'attirer ses bonnes grâces et participer le soir venu à des fêtes où la vertu et la morale chrétienne y sont bannies, mais il ne faut pas oublier qu'il y en a d'autres qui utilisent ce masque à des fins personnelles, passant donc sous couvert de dissensions confessionnelles, querelles privées et vengeances familiales. Citons ici l'exemple de la mort de Gaspard de Coligny en 1572, tenu par Henri de Guise pour commanditaire de l'assassinat de son père, tué en février 1563 par Poltrot de Méré d'un coup de pistolet. Certes, cet acte sert la maison des Guise qui retrouve ainsi son honneur, mais il est également récupéré par ceux détenant les rênes du pouvoir pour asseoir leur autorité et éliminer de puissant adversaire.

Masque de duplicité

Celles et ceux qui pourraient aspirer à dévoiler leur vrai visage à leurs pairs en sont soit empêchés par ces derniers qui ne tolèrent aucun écart, soit par eux-mêmes pour des questions évidentes liées à la vie sociale. Pour illustrer nos allégations, nous proposons de rejouer un acte dont Marguerite de Valois et Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon en sont les principaux acteurs. À travers leur confrontation, nous allons mettre en lumière une « règle » très intéressante du « savoir-(sur)vivre » à la Cour de France : substituer un « je » à un « jeu ».

Le statut exceptionnel de ce dernier a été mis en évidence par l'auteur : « Monsieur d'Espéron estoit demy Roy en France, pour la desbordée faveur qu'il avoit aveq' le Roy son Maistre »³. Loyal et doté d'un esprit vif, il est chargé en 1584 par Henri III d'une ambassade extraordinaire : convaincre Henri de Navarre de se convertir au catholicisme afin qu'il puisse être reconnu en qualité d'héritier de la

¹ *Recueil des Dames*, I, 7, *op. cit.*, p. 222. Sur les favoris d'Henri III et leurs pratiques dévotes, voir Nicolas Le Roux, *La faveur du roi*, Seyssel, Champ Vallon, 2000, p. 595-602.

² Un habit austère, dont le capuchon en est la marque la plus ostentatoire, devient le signe de leur appartenance à la Congrégation des pénitents blancs de l'Annonciation solennelle de Notre-Dame, fondée par le souverain le dimanche 10 mars 1583.

³ *Recueil des Dames*, I, V, *op. cit.*, p. 146.

couronne de France. Après de longues négociations, il est enfin reçu à Pau, puis invité à se rendre à Nérac pour continuer les pourparlers. Cependant, Marguerite de Valois, qui y séjournait refuse tout d'abord de le recevoir, en ce qu'elle le tenait responsable des rumeurs désobligeantes s'échangeant à la Cour à son sujet. Pressée par sa mère et suppliée par son mari, elle finit par consentir à lui faire « bon accueil » : « Par quoy, estant sur son parterment, le Roy la pria, sur tous les plaisirs qu'elle luy sçauroit fayre, de ne bouger et luy ayder à recepvoir mondict sieur d'Espernon et mettre toute sa rancune qu'elle luy portoit soubz les pieds pour l'amour de luy, d'autant que cela leur importoit grandement à tous deux, et à leur grandeur »¹. Pour surmonter cette épreuve, elle décide de se parer d'un voile qui lui était étranger jusqu'alors, celui de la duplicité : « lors qu'il arrivera, et tant qu'il demeurera, ces jours là je m'abilleray d'un habillement dont je ne m'abillay jamais, qu'est de dissimulation et hypocrisie ; car je masqueray si bien mon visage de faintise, qu'il n'y verra que tout bon et honneste recueil et toute douceur, et pareillement j'imposeray à ma bouche toute discretion »². Fille de France, Marguerite de Valois est donc dans la nécessité d'abandonner sa franchise habituelle, tant appréciée par Brantôme : « mais les plus clairs voyans, et qui cognoissoient le naturel de la Reyne, se doubtoyent bien de quelque garde dedans : aussi disoit-elle qu'elle avoit joué un rolle en ceste commedie mal vollontiers »³. La fin de la citation renvoie à une métaphore relativement répandue dans le monde des critiques contemporains : la Cour est une grande scène théâtrale sur laquelle les spectacles se jouent au quotidien et tous ses membres, aussi près soient-ils placés du trône, incarnent un personnage dont ils doivent tenir le rôle. À l'instar d'une comédienne, la reine de Navarre revêt costume et masque pour devenir « une autre » et préserver ainsi sa dignité⁴.

Nous avons pu voir à travers ces quelques brèves images des *Dames illustres* que la Cour de France était composée de membres hétéroclites aptes à des actes des plus avilissants. Non sans intelligence et habileté, Brantôme a su relever cette étrange coexistence de galanterie et de raffinement avec une frénésie physique et verbale. Les trois perspectives choisies corroborent cet état de faits et participent à une meilleure compréhension de l'univers aulique au sein duquel les acteurs et figurants se croisent et s'entrechoquent. Loin de critiquer le port de masques, l'écrivain tente d'en comprendre les raisons et les enjeux, allant même jusqu'à louer son recours lorsqu'il permet de sauvegarder l'honneur. Car qui mieux qu'un courtisan, rompu aux codes et pratiques de cet espace, serait en mesure d'en apprécier les commodités et les contraintes ?

Le regard lucide de Brantôme, en faisant tomber les masques, opère une analyse critique de l'image projetée par ses contemporains, démystifiant ainsi la Cour de France mais n'amoindrissant en aucun cas sa foi dans la supériorité sans égale de cet univers fascinant.

¹ *Ibidem.*

² *Ibidem.*

³ *Id.*, I, V, p. 147.

⁴ Ce « déguisement » a également pour avantage d'éviter le mécontentement, voire la colère de son frère Henri III qui ne tolère aucune animosité à l'égard de ses plus proches compagnons.